

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SECURITE SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Gérald Chalon : Le contentieux administratif de la responsabilité en cas de licenciement illégal d'un salarié protégé.

Sylvaine Laulom : Les arrêts *Viking* et *Laval* : et après ?

Philippe Masson : L'improbable démocratie en ligne (quelques réflexions sur le vote électronique à l'entreprise et l'approche critique de la CGT).

Mireille Poirier : Pour un affermissement des droits de la défense des salariés au sein de l'entreprise (2^{ème} partie : le vol de documents pour se défendre en justice).

JURISPRUDENCE

voir notamment :

L'appréciation du secteur d'activités du groupe en proie à des difficultés économiques dans une société soumise à une liquidation judiciaire.

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 9 mars 2010 – Note François Dumoulin (p. 598)

La société-mère, débiteur solidaire des indemnités de rupture des salariés de la filiale en difficulté.

Conseil de prud'hommes de Mulhouse (Ind.) 28 juin 2010 – Note Pierre Thomann (p. 600)

Les revenus perçus pendant la période de nullité ne viennent pas en déduction de l'indemnisation du licenciement nul pour atteinte à des droits protégés par la Constitution.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 2 juin 2010 – Note Julie Guyon (p. 608)

CHRONIQUES

Droit de la protection sociale : Chronique placée sous la direction de Anne-Sophie Ginon et Frédéric Guiomard.

Procédure prud'homale : Extraits de décisions sélectionnés et commentés par Daniel Boulmier.



Doctrine :

Le contentieux administratif de la responsabilité en cas de licenciement illégal d'un salarié protégé , par Gérald Chalon , Avocat au Barreau de Reims	565
Les arrêts Viking et Laval : et après ? , par Sylvaine Laulom , Professeure à l'Université de Lyon, Université Jean Monnet (Saint-Etienne), CERCRID CNRS UMR 5137	570
L'improbable démocratie en ligne (quelques réflexions sur le vote électronique à l'entreprise et l'approche critique de la CGT) , par Philippe Masson , collectif « Droits et libertés » de l'UGICT-CGT	576
Annexe : ELECTIONS PROFESSIONNELLES – Modalités d'organisation – Vote électronique – Validité – Condition (deux espèces) – Accord collectif soumis à l'approbation des salariés – Régularité de la consultation – Contestation – Point de départ (première espèce) – Comité d'entreprise et délégués du personnel – Opérations électorales – Modalités d'organisation et de déroulement – Vote électronique permis par un accord d'entreprise ou de groupe – Accord d'établissement (non) (deuxième espèce).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 janvier 2010	580
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 10 mars 2010	581
Pour un affermissement des droits de la défense des salariés au sein de l'entreprise	
Deuxième partie : Le vol de documents pour se défendre en justice , par Mireille Poirier , Maître de conférences à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV	582
Annexe : VOL – Vol par salarié – Fait justificatif – Exercice des droits de la défense – Limite – Litige prud'homal.	
COUR DE CASSATION (Ch. Crim.) 9 juin 2009	592

Jurisprudence * :

1° ELECTIONS PROFESSIONNELLES – Comité d'entreprise et délégués du personnel – Protocole d'accord préélectoral – Négociation – Obligations de l'employeur – Information des organisations syndicales – Contenu – Eléments nécessaires au contrôle des effectifs et de la régularité de la liste électorale – Salarié mis à disposition par des entreprises extérieures – Droit de vote dans l'entreprise utilisatrice (deux espèces) – Droit d'option – Moment (deuxième espèce).	
2° TRIBUNAUX – Arrêt de revirement – Règle nouvelle – Application dans le temps – Application à l'instance en cours – Exclusion – Cas – Partie privée d'un procès équitable – Décision du Tribunal d'instance – Contentieux préélectoral – Voies de recours – Détermination (deuxième espèce).	
Première espèce : TRIBUNAL D'INSTANCE DE NANTES 9 juin 2010	593
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 26 mai 2010	595
Note Stéphane Ducrocq	596
ENTREPRISES EN DIFFICULTES – Jugement ouvrant la liquidation judiciaire – Portée – Licenciement pour motif économique – Groupe de sociétés – Examen du motif économique au regard du secteur d'activités.	
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY-PONTOISE (6^e ch.) 9 mars 2010	598
Note François Dumoulin , Avocat au Barreau de Lyon	599
ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS – Licenciements économiques collectifs – Responsabilité de la société dominante du groupe – Réorganisation interne conduisant à la cessation de paiement de la filiale – Manquements fautifs – Défaut de cause réelle et sérieuse aux ruptures des contrats de travail – Employeur et société dominante reconnus débiteurs solidaires des indemnités.	
CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE MULHOUSE (Ind.) 28 juin 2010	600
Note Pierre Thomann , Responsable du secteur juridique CFDT Alsace	603
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ – Salariés exposés à l'inhalation de poussière d'amiante – Allocation spécifique de cessation anticipée d'activité – Obligation de sécurité de résultat – Manquement – Action en responsabilité – Préjudice spécifique d'anxiété.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 11 mai 2010	604
Note Patrick Leroy	605
LICENCIEMENT – Nullité – Indemnisation – Paiement des salaires afférents à la période couverte par la nullité – Déduction des revenus de remplacement perçus pendant la période (non).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 2 juin 2010	608
Note Julie Guyon , Avocate au Barreau de Paris	609

Chroniques jurisprudentielles :

DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE : Chronique placée sous la direction de **Anne-Sophie Ginon** et **Frédéric Guiomard**, Maîtres de conférences à l'Université de Paris-Ouest Nanterre La Défense (IRERP UMR CNRS 7029)

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RISQUES PROFESSIONNELS – Réparation – Appréciation des préjudices (quatre espèces) – Faute inexcusable – Caractère limitatif de l'indemnisation (non) (première espèce) – Préjudice professionnel (deuxième espèce) – Préjudice d'agrément (troisième espèce) – Cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (ACAATA) – Préjudice d'anxiété (oui) et préjudice économique (non) (quatrième espèce).

CONSEIL CONSTITUTIONNEL 18 juin 2010, COUR DE CASSATION (2^e ch. civ.) 8 avril 2010 (deux esp.), COUR DE CASSATION (ch. soc.) 11 mai 2010 612
Note **Frédéric Guiomard** 613

ASSURANCE-MALADIE – Relations avec les professions de santé – Prestations admises au remboursement (deux espèces) – Tarification – Nomenclature générale des actes professionnels – Médecins généralistes et médecins spécialistes – Distinction (première espèce) – Remboursement d'un acte – Liste des actes et des prestations pris en charge – Pouvoirs de l'UNCAM (deuxième espèce).

COUR DE CASSATION (2^e ch. civ.) 8 avril 2010, CONSEIL D'ETAT 7 avril 2010 616
Note **Anne-Sophie Ginon** 616

TRIBUNAUX – Sanctions prononcées par les organismes de Sécurité sociale – Pouvoir de réfaction des tribunaux (oui) (deux espèces).

COUR DE CASSATION (2^e ch. civ.) 8 avril 2010 (deux esp.) 620
Note **Laurence Crevel**, Chargée d'enseignement à l'Université de Paris X 620

PROCEDURE PRUD'HOMALE : Extraits de décisions sélectionnés et commentés par **Daniel Boulmier**, Maître de conférences, Institut Régional du Travail, Université Nancy-2, Co-auteur du Lamy Prud'hommes.

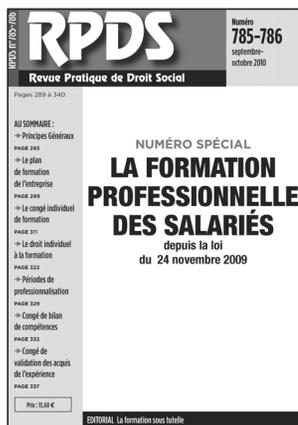
III. Conciliation : PROCÈS-VERBAL DE CONCILIATION – Transaction – Conciliation postérieure – Effet limité – Caducité de la transaction (non).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 12 janvier 2010 623

IV. Compensation salariale : COMPENSATION SALARIALE – Compensation légale – Conditions – Compensation judiciaire – Conditions RÈGLE DE L'UNICITÉ DE L'INSTANCE – Demandes nées après l'extinction d'une instance précédente (non) – Demandes identiques à celles présentées dans une instance terminée par désistement (oui).

COUR D'APPEL DE TOULOUSE (Ch. Soc. 4^e ch., sect. 1) 5 mai 2010 624

<http://sites.google.com/site/droitouvrier>



RPDS 785-786 - Septembre-Octobre 2010

Numéro double spécial

La formation professionnelle des salariés depuis la loi du 24 novembre 2009

Au sommaire : **Principes généraux**

Le plan de formation de l'entreprise

Le congé individuel de formation

Le droit individuel à la formation

Périodes de professionnalisation

Congé de bilan de compétences

Congé de validation des acquis de l'expérience

Pour les lecteurs non abonnés à la RPDS, commande à NSA La Vie Ouvrière, BP 88, 27190 Conches en Ouche. Prix du numéro : 13,60 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 71 euros par an uniquement à NVO, BP 160, 77315 Marne-La-Vallée Cedex 2. Commandes et abonnement en ligne sur notre site Internet www.librairie-nvo.com ou www.lecodedutavail.fr